

Image not found or type unknown



Droit de Succession pour la maison familiale

Par **fleurdeparme**, le **31/08/2017** à **16:14**

Bonjour , après le décès de mes parents l'an dernier est on propriétaire de la maison qu'ils possédait sachant que nous sommes 7 enfants qui ne s'entendent pas ;d'un côté il y en 3 et de l'autre 4 .le groupe de 3 à pris un notaire autre que le groupe de 4 .C'est un peu compliqué je sais mais je voudrais avancer dans ce méli mélo et notre notaire ne nous aide pas beaucoup . je ne voudrais pas que la maison soit vendue aux enchères par respect pour mes parents .